

Mail reçu le 07/10/2022 à 21h05

Madame, Monsieur,

Nous sommes propriétaires de la maison sise au 158 Blvd. De l'Océan au Pyla et avons donc le privilège de donner sur la plage.

La protection de notre propriété et du perré sont essentielles. L'érosion du sable au bas du perré permet à la mer d'attaquer très fortement et directement ce perré mettant en danger notre terrain. Cette érosion est très agressive d'une année sur l'autre et le re-ensablement tous les deux ans est essentiel pour la protection de toutes les maisons donnant sur la mer.

Il va de soi que de plus l'agrément d'avoir la plage devant chez nous est également sans prix, non seulement pour nous mais pour tous les Pylatais qui en profitent chaque jour.

NOUS SOMMES DONC TRES FAVORABLES AU MAINTIEN DE L'ENSABLEMENT DES PLAGES DU PYLA.

Cordialement,

Alain Monié

